EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNCIPAL
SÉANCE DU LUNDI 02 NOVEMBRE 2026

Date de convocation : 27 octobre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

	CONSEILLERS			
Délibérations	**Présents**	**Pouvoirs**	**Absents**	**Votants**
de la délibération n°26-168 à 26-184 incluse	**24**	**03**	**09**	**27**

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidha OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaetan BAZIRE, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LEMAN, Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux.**

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Guillaume FERET ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD

ABSENTE EXCUSÉE N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR :

- Mme Noha TEFRIT

ABSENTS : MM. Diego ORTEGA, Sylvain THOMAS, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC

$$$$$$$$$$$$

DÉLIBÉRATION : N°26-176 **Attribution de subventions au titre du fonds municipal d'attractivité commerciale**

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-préfecture Le : 05 NOV. 2026
Par affichage, le 05 NOV. 2026

Fait à Louviers, le

VILLE DE LOUVIERS (EURE)

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20261102-26-176-DE
Date de télétransmission : 05/11/2026
Date de réception préfecture : 05/11/2026

N° 26-176
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS MUNICIPAL D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

RAPPORT

Mme Anne LESAULNIER rapporte que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution d'une subvention au titre du Fonds municipal d'attractivité commerciale.

Depuis la création de ce fonds par délibération n°18-080 du 5 juillet 2018, le Comité consultatif de la vie commerçante a examiné 111 demandes de subvention relatives à des animations portées par les commerçants.

Le Comité consultatif de la vie commerçante s'est réuni le 28 septembre 2026 afin d'examiner une nouvelle demande de subvention.

Cette instance, composée de représentants de la majorité et de l'opposition municipales ainsi que de représentants de l'association des commerçants, propose l'attribution d'une subvention pour le projet suivant :

- L'enseigne Audreystétik propose l'organisation d'une animation à l'occasion d'Halloween le samedi 31 octobre 2026.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-7,

VU la délibération n°18-080 du Conseil municipal du 5 juillet 2018 actant la création du Fonds municipal d'attractivité commerciale,

VU la délibération n°21-068 du Conseil municipal du 12 avril 2021 actant la pérennisation et les nouvelles modalités d'instruction du Fonds municipal d'attractivité commerciale,

VU la délibération n°26-037 du Conseil municipal du 3 Avril 2026 actant la composition des représentants du comité consultatif de la vie commerçante,

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20261102-26-176-DE
Date de télétransmission : 05/11/2026
Date de réception préfecture : 05/11/2026

VOTE la subvention suivante :

Raison sociale	Objet de la demande	Montant total de l'animation	Subvention de fonctionnement
Audreystétik	Animation Halloween le samedi 31 octobre	3 289,90 €	2 000 €

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,

VILLE DE LOUVIERS

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20261102-26-176-DE
Date de télétransmission : 05/11/2026
Date de réception préfecture : 05/11/2026